



HABILITATION ELECTRIQUE BF-HF Exécutant / Initiale HAB ELEC BF-HF Exé / INIT



Article R4544-10 : Un travailleur est habilité. L'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité.

OBJECTIFS :

- Apporter les compétences en sécurité nécessaires pour réaliser des travaux non électriques dans un environnement électrique potentiellement dangereux.
- Intégrer les principes de prévention du risque électrique.
- Adopter la conduite à tenir adaptée en cas d'accident lié à l'électricité.

PUBLIC VISÉ :

- Toute personne amenée à travailler dans des "fouilles", aux abords de câbles souterrains visibles, pour des opérations spécifiques limitées, dites élémentaires.

EFFECTIF :

De 4 à 10 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations.

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI :

- Evaluations théorique et pratique.
- Attestation de fin de formation.

TARIFS :

330,00 € par participant

Pour un tarif en intra, nous contacter

PRÉREQUIS :

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

DURÉE :

7,00 heures, soit 1 jour

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- Remise d'un livret.

ACCES HANDICAPÉS :

Oui

PROCHAINE(S) SESSION(S) :

Pour connaître les prochaines dates, veuillez nous contacter au 41.02.10 ou à contact@afc-spm.com



DESCRIPTION :

PROGRAMME

- Savoir reconnaître et repérer un environnement à risque.
- Savoir se déplacer et évoluer dans cet environnement.
- Savoir exécuter, sur une canalisation isolée, les opérations de ripage ou de soutènement, de nettoyage, d'ouverture d'un fourreau avec mise en œuvre des moyens de protection des câbles et accessoires.
- Savoir mettre en œuvre les mesures de sécurité en cas de découverte d'une canalisation détériorée ou d'un endommagement de réseau

BF-HF Exécutant

- Les acteurs concernés par les travaux.
- Les limites de l'habilitation chiffre « 0 ».

EVALUATION

- Evaluations théorique et pratique.
- Attestation de fin de formation.